

Page: 1/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 1 Révision: 28.02.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de <u>l'entreprise</u>

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: CS01 GEBOFOAM S750 B3 manuale
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Mousse d'assemblage

- · Emploi de la substance / de la préparation Chimie de construction
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

G&B FISSAGGI SRL

Corso Savona 22, 10029,

Villastellone (TO) - Italy

Phone +39 011.96.19.433

www.gebfissaggi.com

E-mail info@gebfissaggi.com

Email ufficio tecnico tecnico@gebfissaggi.com

- · Service chargé des renseignements: info@gebfissaggi.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence international: 112 (24h)

numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59. 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous

l'effet de la chaleur.



GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Carc. 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS0

Acute Tox. 4	H332	Nocif par inhalation.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Lact.	H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Aquatic Chronic 4	H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
		(suite page 2)

ŕR -



Page: 2/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 1 Révision: 28.02.2022

Nom du produit: CS01 GEBOFOAM S750 B3 manuale

(suite de la page 1)

· Indications complémentaires:

La classification de la préparation et l'attribution de la mention de danger H413, qui prend en compte de la teneur en alcanes chlorurés C-14 - C-17 ont été réalisées sur la base d'études; rapport GLP 150623HW / CLW16893 29.11.2016 "30% MCCP - mousse de polyurethane".

· 2.2 Éléments d'étiquetage

- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
- Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger







GHS02 GHS07 GHS

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues alcanes, C14-17, chlorés

· Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer les gaz.

P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une

position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

in ternationale.

· Indications complémentaires:

À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle. Plus d'informations sur: www.feica.eu/PUinfo

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.

(suite page 3)



Page: 3/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 1 Révision: 28.02.2022

Nom du produit: CS01 GEBOFOAM S750 B3 manuale

(suite de la page 2)

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.

Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB

_	_	_	
\mathbf{r}	×		•

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

· vPvB:

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 9016-87-9 Numéro CE: 618-498-9	diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5% Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,1 % STOT SE 3; C ≥ 5 %	_ 20 - 60%
CAS: 85535-85-9 EINECS: 287-477-0 Reg.nr.: 01-2119519269-33-xxxx	alcanes, C14-17, chlorés Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10); Lact., H362, EUH066 PBT; vPvB	< 30%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27-xxxx	isobutane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	< 15%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx	propane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	< 15%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-31-xxxx	n-Butane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	< 15%
CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8 Reg.nr.: 01-2119472128-37-xxxx	oxyde de diméthyle Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	< 10%

·SVHC

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 4)



Page: 4/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 1 Révision: 28.02.2022

Nom du produit: CS01 GEBOFOAM S750 B3 manuale

(suite de la page 3)

· Après contact avec la peau:

Enlever la mousse à l'aide d'un chiffon. Enlever les restes de la mousse durcie à l'aide d'un solvant délicat. Laver soigneusement les mains et la peau avec l'eau et le savon. On peut enlever mécaniquement la mousse durcie, à l'aide d'une brosse, du savon et d'une grande quantité d'eau. Utiliser la crème de protection, après le lavage des encrassements.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone

Poudre d'extinction

Mousse

Eau pulvérisée

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Porter un vêtement personnel de protection.

Veiller à une aération suffisante.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

La mousse non durcie est facilement collante, ainsi il faut être prudent en l'enlevant. L'enlever à l'aide d'un chiffon et des solvants p.ex. l'acéton, l'alcool. La mousse durcie est enlevée mécaniquement.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 5)



Page: 5/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 1 Révision: 28.02.2022

Nom du produit: CS01 GEBOFOAM S750 B3 manuale

(suite de la page 4)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Ne pas percer ou brûler, même après usage. Utiliser comme indiqué sur l'étiquette.

Ne pas percer ou bruler, même après utilisation. Utiliser selon les instructions données sur l'étiquette.

Veiller à une bonne ventilation / aspiration du poste de travail.

· Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ce produit est sujet aux régulations en vigueurs concernant le stockage de produit aérosol inflammable. L'endroit de stockage doit être équipé de détecteurs de chaleur et de fumée.

L'équipement électrique doit être résistant aux explosions.

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des acides.

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

Ne pas conserver avec les agents de réduction.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker à proximité de plastic , caoutchouc, aluminium, métaux légers.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Conserver dans des cartouches originales bien fermées, en position verticale.

Conserver en température de +5°C à +30°C.

Protéger contre le gel.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composa	· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:			
CAS: 115-	10-6 ox	yde de diméthyle		
VME Vale	VME Valeur à long terme: 1920 mg/m³, 1000 ppm			
CAS: 106-	CAS: 106-97-8 n-Butane			
VME Vale	VME Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm			
· DNEL	· DNEL			
CAS: 9016	CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues			
Oral	DNEL	20 mg/kg/day (Consommateur)		
Dermique	ue DNEL 0,05 mg/kg/day (Consommateur)			
Inhalatoire	Inhalatoire DNEL 0,05 mg/m3 (Consommateur)			

(suite page 6)



Page: 6/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 1 Révision: 28.02.2022

Nom du produit: CS01 GEBOFOAM S750 B3 manuale

				(suite de la page 5)
			g/m3 (Salarié)	
			, C14-17, chlorés	
1			ng/kg/day (Consommateur)	
Dermique	DNEL		g/kg/day (Consommateur)	
			g/kg/day (Salarié)	
Inhalatoire	DNEL	_	m3 (Consommateur)	
			m3 (Salarié)	
CAS: 115-1		-	•	
Inhalatoire	DNEL		/m3 (Consommateur)	
		1.894 m	ng/m3 (Salarié)	
· PNEC				
CAS: 9016-	-87-9 d	iisocyar	nate de diphénylméthane, isomères et homologues	
(eau douce)		1 mg/l	
(eau de me	r)		0,1 mg/l	
(sol)			1 mg/kg	
		alcanes	, C14-17, chlorés	
(eau douce	,		1 mg/l	
(eau de me	r)		0,2 mg/l	
(sédiments	d'eau c	douce)	13 mg/kg	
(sédiments	d'eau c	,		
(sol)			20 mg/kg	
	CAS: 115-10-6 oxyde de			
(eau douce	(eau douce)		0,155 mg/l (organismes aquatiques)	
1 '	(eau de mer)		0,016 mg/l (organismes aquatiques)	
1 '	,		0,681 mg/kg (organismes aquatiques)	
(sédiments	(sédiments d'eau de mer)		0,069 mg/kg (organismes aquatiques)	
(sol)	(sol)		0,045 mg/kg (organismes terrestres)	

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

EN 374

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Gants de polyethylene.

(suite page 7)



Page: 7/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 22.08.2022 Numéro de version 1 Révision: 28.02.2022

Nom du produit: CS01 GEBOFOAM S750 B3 manuale

(suite de la page 6)

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,02 mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Contact par éclaboussures ≥10 min (EN 374)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

Selon EN 166.

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Couleur: Divers, selon l'encrage · Odeur: Caractéristique · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: 1,5 Vol % · Supérieure: 11,0 Vol % · Point d'éclair < 0 °C

· Solubilité

· l'eau: Insoluble.

Réagit avec l'eau.

· Pression de vapeur: >500 kPa (dans le conteneur) < 1*10-5 mmHg w 250C (MDI)

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: \leq 1,3 (PMDI) g/cm³

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: En cartouche pressurée - le liquide ; en sortant de

cartouche - la mousse

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Température d'auto-inflammation > +350 °C (propellant)

· Propriétés explosives: Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.

· Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles

néant · Gaz inflammables néant

(suite page 8)



Page: 8/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 1 Révision: 28.02.2022

Nom du produit: CS01 GEBOFOAM S750 B3 manuale

(suite de la page 7)

· Aérosols

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant · Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles:

Réagit fortement avec l'eau, avec les substances contenantes un libre atome active de l'hydrogène.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

· Valeurs L	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:			
CAS: 9016	CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues			
Oral	LD50	>10.000 mg/kg (rat) (OECD401)		
Dermique	LD50	>9.400 mg/kg (lapin) (OECD402)		
		1,5 mg/l (ATE)		
CAS: 8553	CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés			
Dermique	LD50	4.000 mg/kg (rat)		
Inhalatoire	LC50	>3.300 mg/l (rat)		

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

(suite page 9)



Page: 9/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 1 Révision: 28.02.2022

Nom du produit: CS01 GEBOFOAM S750 B3 manuale

(suite de la page 8)

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

· Toxicité pour la reproduction

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxic	· Toxicité aquatique:				
CAS:	CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues				
EC50	1.640 mg/l (algues)				
	>1.000 mg/l (daphnie) (OECD202)				
	>100 mg/l (sed) (OECD209)				
LC50	>1.000 mg/l (poissons) (OECD)				
CAS:	CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés				
EC50	>3,2 mg/l (algues) (OECD 201)				
	0,006 mg/l (daphnie)				
LC50	>5.000 mg/l (poissons)				

- · 12.2 Persistance et dégradabilité II n'est pas biodégradable.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Ne s'accumule pas dans les organismes.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT:

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

· vPvB:

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant.

(suite page 10)



Page: 10/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 1 Révision: 28.02.2022

Nom du produit: CS01 GEBOFOAM S750 B3 manuale

(suite de la page 9)

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Éliminer de façon sécuritaire conformément à la réglementation locale ou nationale.

Ne pas rejeter dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

L'attribution du code à partir du catalogue des déchets dépend de l'industrie dans laquelle l'utilisateur opère et des dispositions prises par le producteur de déchets avec le service environnemental approprié.

	!!!!					
· Catalogu	· Catalogue européen des déchets					
15 01 11*	emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (par exemple, amiante), y compris des conteneurs à pression vides					
HP3	Inflammable					
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires					
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration					
HP7	Cancérogène					
HP13	Sensibilisant					
HP14	Écotoxique					

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN1950
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR AÉROSOLS
- · IMDG, IATA AEROSOLS
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR



· Classe 2 5F Gaz. · Étiquette 2.1

· IMDG, IATA



• Class 2.1 Gaz. • Label 2.1

(suite page 11)



Page: 11/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 1 Révision: 28.02.2022

Nom du produit: CS01 GEBOFOAM S750 B3 manuale

	(suite de la page 10
· 14.4 Groupe d'emballage	N'est pas applicable
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant:	Non
 14.6 Précautions particulières à prendre pa l'utilisateur No EMS: 	Attention: Gaz. F-D,S-U
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Remarques:	Dispense des provisions ADR par principe LQ - Packaging intérieur, capacité d' 1 litre max; packaging extérieur – poids brut de 30kg max Packaging intérieur, capacité d'1 litre, basé sur une surface commune et couvert d'un film plastifié - poids brut max de 20 kg.
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Régulation 1907/2006/CE, REACH Régulation 1272/2008/CE, CLP Régulation 2020/878/UE

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 56, 74
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · REGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)



Page: 12/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 22.08.2022 Numéro de version 1 Révision: 28.02.2022

Nom du produit: CS01 GEBOFOAM S750 B3 manuale

(suite de la page 11)

- · RÉGLEMENT (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone - ANNEXE I (Potentiel d'appau-vrissement de la couche d'ozone)
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

- Gaz extrêmement inflammable.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- Peut provoquer une allergie cutanée. H317
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par H334 inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Gas 1A: Gaz inflammables - Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols - Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression - Gaz comprimé

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité - Catégorie 2

Lact.: Toxicité pour la reproduction – effets sur ou via l'allaitement

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4